

Je n'ay pas de sermons
de Bayle & c.
le 1560 apres payes
la da. sub. de
paronne

Cette minute est de la main du
Cardinal de granvelle

Je n'ay pas de sermons de Bayle & c.
le 1560 apres payes

Je n'ay pas de sermons de Bayle & c.
le 1560 apres payes
la da. sub. de
paronne

mes sermons vous avez
de Bayle & c. pour
et la réponse que me semble
elle luy courroit par

My cousin
Mon bon Cousin, J'ay veu f. la t're
que vous m'avez escripte de v're main Du 17^e Comme
vous avez esté a. Deventer et trouvé la volonté du Duc de
Saxe telle que cy devant vous avés entendue mais que
pour plus de Sécurité vous avez voulu plus estreindre le
point de la religion et mesmes s'écarter de certain sur ce
la volonté expresse de la dame que me semble fort bien
comme sera plaisir de. Comme vous escrivez entendre comme
les choses se trouveront plus avant ce pendant j'espere
qu'il ne tardera que du Roy monseigneur je n'aye quelque
responce sur ce que j'e luy ay escript luy demandant
compte de ce que j'intendis de vous de l'estad ou l'affaire
se trouvoit et de ce que sur les difficultez mehuës par
la mat'e vous m'avez respondu. laquelle responce comme
j'espere ne peut tarder, puisquil y a ja quelque
temps que le Courrier y partit, et pour fin de ceste
prie le createur &c. (De Bruxelles le 17^e
d'apvril 1560 apres Pasques.